



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 6 juin 2016  
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2016

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Adhésion à des projets pour le déploiement de service Internet à haute vitesse

5.2 Dépôt d'une demande à Bell Canada pour le déploiement d'un service Internet haute vitesse dans une partie du secteur Saint-Athanase

5.3 Décisions relatives aux rues et passages privés

5.4 Abrogation de diverses résolutions relatives au projet de complexe jeunesse (Complexe 12-24)

5.5 Remplacement d'un membre du « Comité consultatif d'urbanisme » et de la « Corporation du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. »

6. **Finances municipales**

6.1 - - -

7. **Ressources humaines**

7.1 Embauche d'un avocat-conseil à la Division des affaires juridiques de la Direction générale

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 - - -

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi des contrats suivants :

9.1.1 SA-073-IN-16 Ouvrages de contrôle de distribution d'eau potable – rue Pierre-Dionne

9.1.2 SA-087-IN-16 Travaux de réfection de pavage et travaux connexes 2016

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Modification aux espaces de stationnement réservés au personnel du commerce « Le Nautique »

10.2 Aménagement d'une bande multifonctions sur l'avenue Landry (requête 66876)

10.3 Stationnement interdit – rue Saint-Pierre (requête 67880)

10.4 Stationnement interdit – rue Marie-Curie (requête 69260)

10.5 Stationnement interdit – rue des Forgerons (requête 57585)

10.6 Stationnement interdit sur une section de la 15<sup>e</sup> Avenue (requête 4.1)

11. **Travaux publics**

11.1 - - -

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2016-3675 – Messieurs Mathieu Ricard et Alexis Desmarais – Immeuble situé au 292, rue Laurier

13.1.2 DDM-2016-3700 – Monsieur Yvan Goupil – Immeuble situé au 55, rue Geoffrion

13.1.3 DDM-2016-3725 – Monsieur Jean-Pierre Lachapelle – Immeuble situé au 199, rue de Chantilly

13.1.4 DDM-2016-3728 – Madame France Viger – Immeuble situé au 659, chemin des Patriotes

- 13.1.5 DDM-2016-3730 – Madame Caroline Bessette, notaire – Immeuble situé au 113, rue Dicaire
- 13.2 Étude et décisions relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
  - 13.2.1 UC-2016-3649 – Madame Diane Lamothe pour « Rogers Communication » - Immeuble sis au 658 – route 219
  - 13.2.2 UC-2016-3723 – « Moule Sud inc. » - Immeuble situé au 2074 - route 219
  - 13.2.3 UC-2016-3726 – Madame Mélissa Thimmons-Bélair et monsieur Éric Lachapelle - Immeuble situé au 199, rue de Chantilly
- 13.3 Étude et décision relatives à un plan d'implantation et d'intégration architecturale
  - 13.3.1 PIIA-2016-3736 – Monsieur Sasha Hourani – Immeuble situé aux 720-724 – 2<sup>e</sup> Rue
- 13.4 Appui à une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec
  - 13.4.1 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec - Lot 3 385 820 du cadastre du Québec (chemin du Clocher)
- 13.5 Adoption du second projet du règlement suivant :
  - 13.5.1 Règlement n° 1457

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone, à même une partie de la zone P 1825, délimitée au nord par la rue Georges-Phaneuf, à l'est par le boulevard du Séminaire Nord, au sud par la rue Lebeau et à l'ouest par la rue Dorchester, et d'y autoriser la classe « Multifamiliale », de 20 à 110 logements, et d'adopter les normes se rapportant à cet usage »

#### 14. **Transport et mobilité urbaine**

- 14.1 Établissement d'un tarif spécial estival pour l'utilisation du service d'autobus dans la zone 1
- 14.2 Gratuité du service d'autobus le 18 juin 2016 pour la zone 1
- 14.3 Signature d'un protocole d'entente avec « L'Association des pilotes et propriétaires de hangars de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. »

#### 15. **Avis de motion**

- 15.1 Règlement n° 1469

Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis en vue de la réalisation des travaux de réaménagement de l'entrée nord du centre-ville – phase II, décrétant une dépense et un emprunt à cette fin

## 15.2 Règlement n° 1470

« Règlement autorisant divers travaux aux installations d'eau potable et d'assainissement des eaux et décrétant une dépense et un emprunt à cette fin »

## 15.3 Règlement n° 1473

« Règlement abrogeant le règlement n° 0437 concernant les appareils d'amusement et salles de jeux électroniques »

# 16. **Règlements**

## 16.1 Règlement n° 1426

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de :

- agrandir la zone H-1252 à même une partie de la zone C 1061 ;
- agrandir la zone C-1059 à même une partie de la zone H-1242 ;
- modifier l'affectation de la zone H-1068 pour une affectation du groupe « Commerce et service « C », retirer les classes d'usages « Unifamiliale, Bifamiliale et Trifamiliale » du groupe habitation (H) et permettre la classe « Mixte » de 1 à 3 logements ;
- prohiber les usages du groupe habitation (H) dans les zones C-1061, C-1063, C-1027, C-1036 ;
- augmenter la profondeur minimale d'un lot à 40 m au lieu de 30 m et augmenter en conséquence, la superficie minimale d'un terrain dans la zone H-1246.

Ces zones se situent de part et d'autre du boulevard du Séminaire Nord, au sud de la rue Maisonneuve et au nord de la rue Saint-Louis »

## 16.2 Règlement n° 1431

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- supprimer l'usage Y1-01-01 à la colonne « A » et le contenu de la colonne « B » relatifs à l'usage « salle de jeux électroniques » à l'article 60 ;
- ajouter l'usage C4-02-12 « salle de jeux électroniques » à la sous-classe C4-02 à l'article 41 ;
- autoriser l'usage C4-02-12 (salle de jeux électroniques) ainsi que l'usage C4-02-06 (salle de bingo) et la sous-classe C4-01 (activités culturelles et récréatives) dans la zone C-1052 ;
- d'interdire l'usage C4-02-12 (salle de jeux électroniques) dans les zones C-1011, C 1026, C-1051, C-1073, C-1510, C-1511, C-1859, C-2112, C-2201, C-2618, C-5501, C-5580, C-5581, C-5582, C-5591, C-5598, P-1021, P-1046, P-1533, P-1542, P-2206 et P-3023 »

## 16.3 Règlement n° 1455

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements, dans le but de modifier un « Secteur de P.I.I.A. : Artères commerciales », en y ajoutant l'agrandissement effectué à la zone C-1059 par l'amendement au règlement de zonage n° 1426 et par la réduction effectuée à la zone C-1061 par cet amendement »

16.4 Règlement n° 1458

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser la « Classe 2 » du groupe commerce et service (C), dans la zone C 1524, située sur le chemin Grand Bernier Sud au sud de la rue des Carrières;
- d'augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment principal à 12 mètres au lieu de 10 mètres dans la zone H-1790, située entre la rue Smith et la rivière Richelieu »

16.5 Règlement n° 1463

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone du groupe habitation, à même une partie de la zone C-1862, située au sud de la rue Veilleux et au nord des rues Brais et Therrien dans le quartier Saint-Eugène, et d'y autoriser les classes « Unifamiliale, Bifamiliale et Trifamiliale », et d'adopter les normes se rapportant à ces classes d'usages »

16.6 Règlement n° 1464

« Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation des plans et devis en vue de la réalisation de travaux pour les futures rues Jules-Verne et Jacques-Prévert, ainsi que pour le prolongement de la rue De Ronsard, incluant l'acquisition des lots constituant les emprises de rues, décrétant une dépense de 260 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.7 Règlement n° 1467

« Règlement décrétant un programme d'aide financière pour le remplacement d'un cabinet de toilette à débit régulier par un cabinet à faible débit pour les années 2016, 2017 et 2018 »

16.8 Règlement n° 1468

« Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la réalisation d'une étude préliminaire en vue de la desserte en eau potable du secteur des rues de l'Âtre (incluant les rues de la Citière, Dugas, des Tilleuls et une section du chemin du Grand-Pré) et le secteur de l'avenue des Pins (incluant les rues De Salières, Létourneau, Félix-Leclerc, de l'Anse, des Trembles et Bruno, décrétant une dépense de 74 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.9 Règlement n° 1471

« Règlement modifiant le règlement no 0692, tel que modifié par les règlements n<sup>os</sup> 0708, 0735, 0754, 0776, 0823, 0882, 0920, 0974, 1067, 1119, 1139, 1178, 1233, 1294 et 1409, relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation »

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2016 du Comité exécutif

17.2 Certificats de la procédure d'enregistrement des règlements nos 1454, 1460, 1461 et 1462

17.3 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2016-04-0193

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du Conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**